



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

Des actions concrètes grâce à la mobilisation
des particuliers, des entreprises et des territoires

La loi de transition énergétique pour la croissance verte : un an après
22 Juillet 2016

Sommaire

Transition énergétique – Climat – Biodiversité : La France a un temps d’avance	3
Programme de la cérémonie d’anniversaire de la loi	5
Déroulé	5
Intervenants	6
La transition énergétique en chiffres	10
Les chiffres clés de la transition énergétique en France	10
Les chiffres clés de la COP21	11
Les chiffres clés Programmes d’investissements d’avenir	11
Focus sur les 400 territoires à énergie positive pour la croissance verte.....	12
Lancement d’une campagne d’information sur la transition énergétique	13

Transition énergétique – Climat – Biodiversité :

La France a un temps d'avance

Un an après la loi de transition énergétique, c'est un travail considérable qui a été réalisé, avec notamment :

- un record de **100% des textes d'application** faits en un an ;
- une **stratégie nationale** de la croissance verte ;
- le seul pays au monde à avoir adopté sa **stratégie bas carbone** et inscrit dans la loi sa **contribution nationale** (INDC) avant même la COP21 et l'Accord de Paris sur le climat ;
- le seul pays avec une **tarification carbone** qui couvre l'ensemble de l'économie, avec une trajectoire fixée jusqu'en 2030 ;
- le **chèque énergie** pour lutter contre la précarité énergétique ;
- une **fiscalité verte positive** avec le crédit d'impôt transition énergétique qui a permis 5 milliards d'euros de travaux, grâce au doublement (30 %) décidé en septembre 2014 ;
- **400 territoires à énergie positive** bénéficiant d'un fonds de 750 millions d'euros en 3 ans ayant permis moins d'émissions de CO₂ ;

Un an d'actions locales : la mobilisation des « territoires à énergie positive »

- **550 000** tonnes de CO₂ évitées par an soit la consommation annuelle moyenne de 215 000 voitures.
 - Plus d'**1 million** de foyers supplémentaires alimentés en Energies Renouvelables.
 - Plus de **650** bâtiments publics et 65 000 logements rénovés BBC pour une surface totale de plus de 4 millions de m².
 - Plus de **2 800** véhicules électriques ou hybrides déployés sur le parc de véhicules publics, accompagnés par la mise en place de plus de 4 000 bornes de recharge ;
 - **800** projets éoliens.
 - **3 375 000** m² de surface photovoltaïque déployée, soit l'équivalent de 464 terrains de football.
 - **190** territoires zéro pesticide.
- des soutiens du **Programme des investissements d'avenir** (PIA) sur les filières industrielles du futur :
 - Programme « Démonstrateurs de la transition écologique et énergétique » : 237 projets engagés financés pour 1 milliard d'euros ;
 - Programme « Véhicule et Transport du futur » : 208 projets financés pour 679 millions d'euros ;
 - Energies renouvelables (y compris énergies marines): près de 70 projets pour un

montant de l'ordre de 520 millions d'euros ;

- Réseaux électriques intelligents : 98 millions d'euros pour 35 projets ;

- Economie circulaire: 66 projets pour 166 millions d'euros.

- publication des lauréats d'**appels d'offre** pour les énergies renouvelables représentant par exemple 5000 emplois dans le solaire ;
- de **nouveaux chantiers du bâtiment** en rénovation énergétique engagés, économisant l'énergie et créant des emplois : par exemple, les travaux embarqués représentent un chiffre d'affaires supplémentaire pour les entreprises du bâtiment d'environ 2 % ;
- **Les 5 millions de compteurs individuels de chauffage et eau chaude** à installer, représentant 3000 emplois pour les artisans du bâtiment.
- **l'interdiction des sacs plastiques jetables** ;
- 153 territoires « **zéro gaspillage - zéro déchet** » pour l'économie circulaire et la diminution de moitié du volume des déchets le plus vite possible ;
- **l'interdiction des néonicotinoïdes** et le soutien à l'agriculture verte ;
- le **doublement des immatriculations de véhicules électriques** (avec la prime de conversion de 10 000 euros), le soutien à une centaine de projets de transports collectifs propres, la création du certificat qualité de l'air (1er juillet 2016), les 20 « villes respirables en cinq ans » lauréats de l'appel à projets du ministère ;
- la création de la **Green Tech Verte** et l'intégration de la révolution numérique ;
- des **financements importants avec Bpifrance** qui est intervenue à hauteur de 1,2 milliards d'euros en faveur de la Transition écologique et énergétique en 2015 et de la caisse des dépôts avec 2,2 milliards d'euros de prêts Croissance verte ;
- une nouvelle stratégie nationale **Océan et croissance bleue** ;
- une **démocratie environnementale renouvelée**, avec l'indépendance de l'autorité environnementale, la participation renforcée des citoyens et leur consultation en amont des projets ;
- une **programmation pluriannuelle de l'énergie** qui monte en puissance, les énergies renouvelables réduisant la part du nucléaire et renforçant la transparence et la sûreté nucléaire ;
- la **ratification de l'Accord de Paris**, faisant de la France le premier grand pays industrialisé à ratifier et à passer pleinement des discours aux actes ;

En 2 ans, la France a mis en place le changement de modèle et les outils puissants de la transition énergétique et de l'excellence environnementale. Pour que les entreprises, les territoires, les citoyens accélèrent le mouvement, avec un objectif de 100 000 emplois de la croissance verte.

Programme de la cérémonie d'anniversaire de la loi

Déroulé :

15h	Accueil
15h05	Visite de l'exposition « la transition énergétique en actions » Présentation de projets innovants pour la transition énergétique
15h30	Allocution d'ouverture de François Hollande Président de la République
15h45	La transition énergétique en actions Témoignages de particuliers, d'entreprises et d'élus mobilisés <ol style="list-style-type: none">1. Economies d'énergie et énergies renouvelables2. Croissance verte et bleue
16h15	Entreprises et financement de la transition énergétique Témoignages des acteurs économiques et financiers
17h	Allocution de clôture par Ségolène Royal Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des Relations internationales sur le climat

Intervenants :

15h45

Témoignages de particuliers, d'entreprises et d'élus mobilisés

Efficacité énergétique dans le bâtiment :

- **Natilla, constructeurs de « maisons à énergie positive »** : premier réseau de constructeurs de maisons ossature bois en France, Natilla propose des maisons peu gourmandes en énergie, produites avec du bois issu de forêts éco-gérées et fabriquées en France. L'entreprise a ainsi développé une gamme de « maisons à énergie positive » utilisant les performances thermiques des murs en ossature bois double isolation. Ces maisons sont accessibles au plus grand nombre.
- **La Fenêtrière, l'entreprise spécialiste de la rénovation** : forte d'une expérience de 30 ans dans la fabrication de menuiseries en PVC, l'entreprise participe au sein de la fédération du bâtiment aux innovations en économies d'énergie.

Energies renouvelables :

- **La Haute-Lande, territoire à énergie positive** : pour concrétiser un plan local de transition énergétique, 7 communes se sont regroupées pour réduire de 30 % leurs consommations énergétiques, tout en fixant un objectif de 30 % d'utilisation d'énergies renouvelables à l'horizon 2020. Au programme : projets de financement participatif, développement des « bâtiments à énergie positive », installation de panneaux solaires sur les bâtiments publics...
- **Les énergies renouvelables, moteurs de la croissance verte** : l'installation, la maintenance et l'usage des dispositifs d'énergies renouvelables créent des métiers nouveaux où la demande est de plus en plus forte. Une apprentie technicienne de maintenance à **Enercon**, entreprise spécialisée dans la fabrication d'éoliennes, témoignera sur ses missions.

Mobilité propre et qualité de l'air :

- **Chambéry et ses « vélos à hydrogène »** : le territoire à énergie positive entend diviser par 2 les consommations d'énergie et couvrir les besoins restants par des énergies renouvelables, à l'horizon 2050. La collectivité agit notamment dans les transports, en proposant des « vélos à hydrogène ». Ces vélos à assistance électrique fonctionnent sur de courts ou moyens trajets urbains grâce à une pile à combustible fonctionnant à l'hydrogène.

Economie circulaire :



Inauguration du projet Biovalsan par Ségolène Royal – 8 septembre 2015

- **Du biométhane issu de la station d'épuration à Strasbourg** : le projet BIOVALSAN, développé à La Wantzeneau, est la première station d'épuration dont le biométhane est injecté directement dans le réseau de gaz naturel, après « nettoyage » pour en extraire les impuretés. 16GWh par an de biogaz y seront produits, de quoi alimenter l'équivalent de 5 000 logements aux normes basse consommation ou 1 500 véhicules roulant au gaz naturel. Le projet permet d'éviter 7 000 tonnes par an de rejets de CO₂.
- **B.O Carré, pionnière du recyclage de voiles de bateau** : l'entreprise B.O Carré, spécialisée dans le recyclage de voiles de bateau pour l'ameublement et les accessoires du quotidien, a développé la production de textile (linge de mainson) à partir du recyclage des voiles de bateau.

	<p><u>Biodiversité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Françoise Gaill, une scientifique engagée pour la biodiversité : Françoise Gaill est directrice de recherche émérite au CNRS. Cette scientifique, spécialiste des écosystèmes profonds, est actuellement conseiller scientifique de l'Institut écologie environnement du CNRS. Elle coordonne le comité scientifique de la Plateforme Océan Climat et préside le Comité pour la recherche marine, maritime et littoral du Conseil National de la Mer et des Littoraux.
<p>16h15</p> <p>Entreprises et financement de la transition énergétique</p>	<p>Témoignages des acteurs économiques et financiers</p> <p><u>Financement de la transition énergétique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les prêts accordés par BPI France : la banque publique d'investissement encourage les entreprises à saisir l'opportunité que représente la transition énergétique dans leur développement et va, pour cela, mobiliser plus de 4 milliards d'euros d'ici 2018. Plusieurs soutiens financiers sont déjà à la disposition des entreprises, à travers notamment les programmes d'investissement d'avenir. ▪ SEM Energies Posit'if : créée fin 2013, la Société d'Economie Mixte est dédiée à la rénovation énergétique des logements collectifs en Ile-de-France. La SEM accompagne actuellement plus de 20 copropriétés franciliennes tout au long de leur projet, de l'audit global à la réalisation de leurs travaux, en passant par la conception. Cela représente environ 40 millions d'euros et plus de 3 000 logements. ▪ Business Dialogue : animé par Gérard Mestrallet, Président d'Engie, le Business Dialogue réunit les chefs d'entreprises qui agissent concrètement dans leur stratégie de production et d'investissement. Réunis en juin 2016 à l'Élysée, les participants ont appelé les gouvernements et les entreprises à accélérer le déploiement de signaux prix carbone dans leurs économies. En plus d'améliorer le reporting quantitatif sur les questions climatiques, les acteurs du secteur privé soutiennent également la mise en place d'initiatives qui aideront les entreprises à améliorer leur transparence.

Lauréats de la Green Tech verte :



Annonce des lauréats « Jeunes pousses – Green Tech verte » - 29 juin 2016

- **Eclipse - lauréat du hackathon compteurs connectés** : il s'agit d'une application mobile. Elle vise à sensibiliser et à éduquer aux enjeux de consommation d'énergie. Elle incite les utilisateurs du réseau électrique à effacer leur consommation pendant les heures de pointe et récompense leurs efforts par l'attribution d'un jeton électronique (*PeakCoin*). Eclipse participe à l'équilibrage solidaire du réseau électrique, récompense les utilisateurs et développe un nouvel usage de la technologie *blockchain*.
- **Collectinergy, lauréat de l'appel à projets « Jeunes pousses, Green Tech verte »** : La SCOP Ecozimut développe Collectinergy, solution innovante de répartition des frais de chauffage s'appuyant sur des thermostats et vannes de régulation à installer sur chaque radiateur. Les données de ces appareils sont collectées par logement et par bâtiment et sont transmises aux différents acteurs d'un bâtiment (occupants, gestionnaires..) avec des services associés, par exemple la remontée d'alarme, la télégestion des installations de chauffage ou encore l'évaluation de la performance globale de l'installation.

La transition énergétique en chiffres

Les chiffres clés de la transition énergétique en France :

- 85** % des décrets publiés ou au Conseil d'État
- 400** territoires à énergie positive pour la croissance verte
- 153** territoires zéro déchet zéro gaspillage
- 111** communes sans pesticides (4 500 engagées dans la démarche)
- 99** projets de transports en commun en site propre
- 25** villes respirables en 5 ans
- Zéro** sac plastique à usage unique depuis le 1^{er} juillet 2016
- + 25 %** d'énergies renouvelables
- 250** centrales photovoltaïques
- X 2** (doublement du) nombre de voitures électriques grâce au bonus
- 30 %** de crédit d'impôt transition énergétique
- + 15 000** emplois verts : **+ 8 000** emplois dans l'isolation, **+ 2 000** emplois dans l'éolien, perspective de **+ 5 000** emplois dans le solaire
- 37** lauréats de l'appel à projets « Jeunes pousses - Green Tech verte »
- 16** démonstrateurs de la ville durable
- 25** centimes par kilomètre d'indemnité kilométrique vélo
- 6** certificats qualité de l'air à commander sur www.certificat-air.gouv.fr
- 11** réunions plénières du Conseil national de la transition écologique
- 1123** inspections d'installations des sites Seveso
- 3** parcs naturels marins seront créés en 2016
- 10** contrats d'objectifs de parcs nationaux signés
- 51^e** parc naturel régional créé en 2015
- 1** procédure simplifiée de permis unique pour les parcs éoliens et les installations de méthanisation

378 projets pour développer des installations solaires sur les bâtiments

Les chiffres clés de la COP21 :

196 parties ont adopté l'Accord le 12 décembre 2015

186 contributions nationales (NDC)

150 chefs d'État présents le 1^{er} jour de la COP21

70 coalitions dans l'Agenda des solutions et **10 000** acteurs engagés

Zéro carbone (bilan de la COP21 intégralement compensé)

175 pays signataires de l'Accord de Paris le 22 avril 2016 à New York

1er pays industrialisé à avoir ratifié l'Accord : la France, le 15 juin 2016 à l'Élysée

Les chiffres clés Programmes d'investissements d'avenir :

Pour le programme Véhicules et transports du futur
(véhicules routiers, ferroviaire et maritime) :

202 projets soutenus

643,7 M€ d'aides financières

Démonstrateurs de la transition énergétique et écologique (Énergies renouvelables, Réseaux électriques intelligents, Économie circulaire, Bâtiments, Stockage de l'énergie, Eau et biodiversité, Industrie et agriculture) :

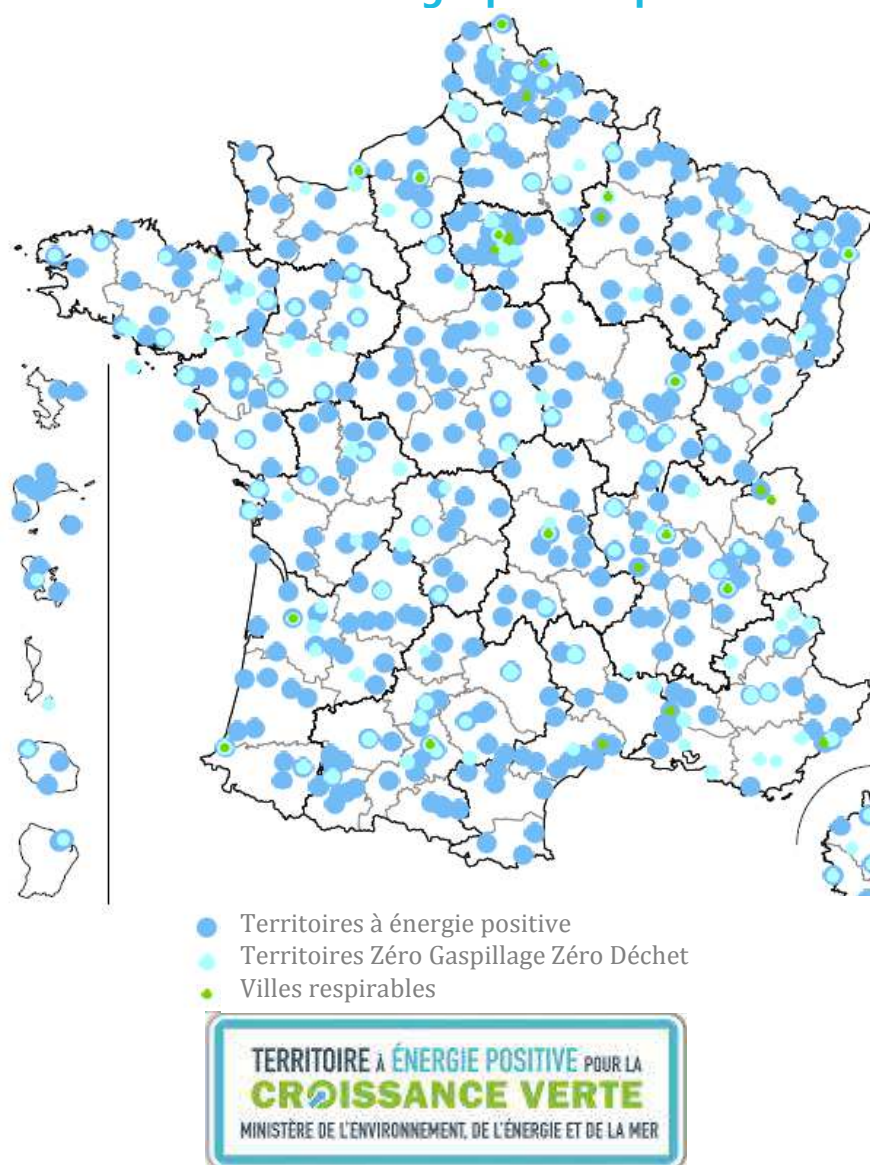
147 projets soutenus

970,2 M€ d'aides financières

Depuis 2015, accélération et simplification des procédures :

3 mois de délai entre dépôt dossier et la décision de soutien du Premier ministre

Focus sur les 400 territoires à énergie positive pour la croissance verte :



La mobilisation des territoires à énergie positive en chiffres :

- **550 000** tonnes de CO₂ évitées par an soit la consommation annuelle moyenne de 215 000 voitures.
- Plus d'**1 million** de foyers supplémentaires alimentés en Energies Renouvelables.
- Plus de **650** bâtiments publics et 65 000 logements rénovés BBC pour une surface totale de plus de 4 millions de m².
- Plus de **2 800** véhicules électriques ou hybrides déployés sur le parc de véhicules publics, accompagnés par la mise en place de plus de 4 000 bornes de recharge ;
- **800** projets éoliens.
- **3 375 000** m² de surface photovoltaïque déployée, soit l'équivalent de 464 terrains de football.
- **190** territoires zéro pesticide.

Lancement d'une campagne d'information sur la transition énergétique

Un an après le vote par le Parlement de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, les mesures pour s'engager au quotidien sont en place : aides aux travaux de rénovation énergétique, déploiement des compteurs intelligents, bonus pour l'achat d'un véhicule électrique, interdiction des sacs plastique à usage unique...

Pour sensibiliser les particuliers, les entreprises et les territoires sur ces nouvelles opportunités, Ségolène Royal lance aujourd'hui une campagne d'information. L'objectif : permettre à chacun de s'emparer facilement des nombreux outils à disposition.

Grâce à la loi de transition énergétique et son application concrète, tout le monde peut participer à la mutation de notre société : l'énergie est en nous !

Visuel 1 :

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

- ✓ Je profite du crédit d'impôt sur les travaux d'écovénération de mon logement.
- ✓ Je trie et recycle mes déchets.
- ✓ Je bénéficie d'une baisse d'impôts pour un chauffage moins polluant.
- ✓ J'économise l'énergie et l'eau.
- ✓ J'installe un compteur individuel de chauffage et d'eau chaude.
- ✓ Je respecte la nature.
- ✓ Je profite de 10 000 € pour l'achat d'un véhicule électrique moins polluant.
- ✓ Je renonce aux sacs plastique jetables.
- ✓ J'utilise les énergies propres et je les encourage dans un projet participatif près de chez moi : solaire, éolien, hydroélectricité, géothermie.
- ✓ J'évite le gaspillage alimentaire.



L'ÉNERGIE EST EN NOUS!




Visuel 2 :

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

- ✓ Je respecte la nature.
- ✓ Je profite de 10 000 € pour l'achat d'un véhicule électrique moins polluant.
- ✓ Je renonce aux sacs plastique jetables.
- ✓ J'utilise les énergies propres et je les encourage dans un projet participatif près de chez moi : solaire, éolien, hydroélectricité, géothermie.
- ✓ J'évite le gaspillage alimentaire.

BOUGEONS-NOUS!

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER
Agence de l'Environnement et de la Métrique de l'Énergie

www.mer.gouv.fr